|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AMBASSADE, MISSION PERMANENTEDU BURKINA FASO A GENEVE | Une image contenant clipart, symbole, logo, cercle  Le contenu généré par l’IA peut être incorrect. | BURKINA FASO**--------****La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons** |

**ONZIEME (11ème) CONFERENCE DES ETATS AU TRAITE SUR LE COMMERCE DES ARMES- GENEVE DU 25 AU 29 AOUT 2025.**

**GENEVE, LE 26 AOUT 2025.**

**Débat général : point 5 de l’ordre du jour**

***Déclaration lue par : Général de Brigade aérien Wendwaoga Kéré***

 (*Vérifier au prononcé)*

**Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Le Burkina Faso se réjouit de prendre part à cette 11ème Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes. Nous félicitons Votre Excellence pour votre élection à la présidence de nos travaux et vous assurons de notre pleine coopération. Nous saluons également le Secrétariat et tous nos partenaires pour leurs efforts constants en faveur de la mise en œuvre du Traité.

**Monsieur le Président, distingués délégués,**

Le thème de cette année, celui de l’universalisation, est particulièrement pertinent. En effet, la vocation du TCA est de poser les bases d’un commerce des armes responsable, transparent et respectueux du droit international humanitaire. Or, cet objectif ne pourra être pleinement atteint tant que subsisteront des États non parties, tant que des zones grises permettront aux transferts non réglementés et illicites de prospérer.

Pour le Burkina Faso, cette question revêt une dimension concrète et urgente. Comme beaucoup de pays de la région sahélienne, nous faisons face aux conséquences dévastatrices de la circulation incontrôlée des armes légères et de petit calibre. Ces armes alimentent le terrorisme, exacerbent les conflits intercommunautaires, fragilisent la cohésion sociale et mettent en péril la sécurité de nos populations civiles. Chaque arme qui échappe au contrôle légal est une menace supplémentaire pour la paix et la stabilité.

C’est pourquoi le Burkina Faso plaide résolument pour l’universalisation du TCA. Nous appelons tous les États qui ne l’ont pas encore fait à y adhérer sans délai. L’universalisation n’est pas une option : elle est une nécessité. Elle constitue la condition pour que le Traité soit crédible, efficace et capable de réduire réellement les souffrances causées par la prolifération des armes.

Nous saluons à cet égard les efforts entrepris par le Secrétariat, par les États parties pour promouvoir le Traité. Le renforcement des capacités nationales et le partage d’expériences sont autant d’initiatives qui méritent d’être poursuivies et intensifiées, particulièrement dans les régions les plus affectées par les conflits et les trafics illicites.

Pour sa part, le Burkina Faso demeure pleinement engagé à respecter et à mettre en œuvre les dispositions du TCA. Nous poursuivons le renforcement de nos cadres juridiques et institutionnels, l’amélioration du contrôle aux frontières, ainsi que la coopération avec nos voisins dans la lutte contre le trafic illicite. Nous croyons fermement que la solidarité régionale et internationale est indispensable pour faire face à un défi qui dépasse nos frontières nationales.

**Monsieur le Président,**

En conclusion, le Burkina Faso réaffirme son attachement au Traité sur le commerce des armes et à son universalisation. Nous restons convaincus qu’un commerce des armes transparent et universellement encadré est une condition essentielle pour bâtir un monde plus sûr, plus juste et plus pacifique. Nous renouvelons notre disponibilité à travailler aux côtés de tous les États parties, des organisations internationales et de la société civile afin que le TCA réalise pleinement sa promesse : protéger les populations et renforcer la sécurité collective.

**Je vous remercie.**